Natural Resources Canada | Ressources naturelles Canada

Sustainable Development

From Commitment to Action

A Report on the Progress of the
Natural Resources Canada
Sustainable Development Strategy

10 December 1997 – 31 March 1999

Canada

Contents

Message from the Minister • 3

Part I
Achieving Sustainable Development
Our Commitment • 4
Our Progress • 4
Action Targets Achieved • 5

Part II
How We're Making It Happen
Measuring Our Performance • 18
Performance Indicator Reporting • 18
Accountability at Three Levels • 19
The Economics of Sustainable Development • 19

Part III
The Path Ahead • 25

Learn More:
Links to Related Documents • 25

ISBN 0-662-64549-9
Catalogue no. M22-125/1999

© 1999 Her Majesty the Queen in Right of Canada

For further information, contact:

Sustainable Development
and Environment Division
Natural Resources Canada
580 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Tel: (613) 947-4290
Fax: (613) 996-0478
E-mail: sustaindev@nrcan.gc.ca
Web: http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev

This report is printed on 50% recycled paper, including 15% de-inked post-consumer waste and 25% post-consumer waste.

The Honourable Ralph Goodale, PC, MP

Minister of
Natural Resources Canada,
Minister responsible for the
Canadian Wheat Board
and
Federal Interlocutor for
Métis and Non-Status Indians

A Message from the Minister

CANADA'S RICH NATURAL RESOURCES AND the industries they support have long been a foundation of our country's economic strength. Canadians want to ensure that we continue to benefit from our rich resources today and in the future, while protecting the health of our environment.

Natural Resources Canada (NRCan) is committed to developing Canada's resources by integrating economic, environmental and social factors. Sustainable development ensures a healthier environment while promoting increased productivity, innovation and new employment opportunities. This report highlights NRCan's progress since December 1997 toward the goals outlined in its Sustainable Development Strategy.

A key to successful sustainable development is our ability to adopt innovative environmental practices and technologies. As we enter the new millennium, Canada must become and remain the world's "smartest" natural resources steward, developer, user and exporter — the most high-tech, the most environmentally friendly, the most socially responsible, the most productive and competitive — leading the world as a living model of sustainable development.

We have been working closely with other governments, industry, academic institutions, voluntary groups and communities to implement initiatives to reduce adverse environmental impacts of resource development. NRCan, with its scientific, technical and policy expertise, promotes practices and develops technologies that promote sustainable development. Of course, the different resource sectors have differing needs, and this diversity is reflected in the programs, for example:

- The Mine Environment Neutral Drainage (MEND 2000) program shares information with mining companies and provincial governments on new technologies to reduce the environmental impacts of mining.
- NRCan programs promote the energy efficiency of appliances and equipment, commercial buildings, industrial processes and vehicles.
- Canada's eleven Model Forests, covering more than 6 million hectares, provide large-scale testing grounds for more sustainable forestry practices.
- GeoConnections will provide one-stop shopping on the Internet for geospatial information, which is essential for mapping, resource management and environmental protection.

Our Strategy also helps us address climate change. Many elements of the Strategy's action plan enable us to meet our country's international commitment to reduce greenhouse gases. Our work to develop world-leading expertise and innovative technology responds to the challenges of both climate change and sustainable development.

I am very proud of the progress NRCan has achieved through our Sustainable Development Strategy. Our early successes demonstrate conclusively that today's sustainable development policies and practices create social, economic and environmental dividends today that will benefit Canadians tomorrow. We can have both a healthy environment and a vibrant economy as we build a better quality of life for all Canadians.

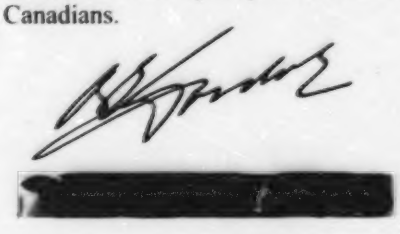

The Minister's Vision for Canada's Natural Resources Sector

As we enter the new millennium, Canada must become and remain the world's "smartest" natural resources steward, developer, user and exporter — the most high-tech, the most environmentally friendly, the most socially responsible, the most productive and competitive — leading the world as a living model of sustainable development.

Part I
Achieving Sustainable Development

Our Commitment

NRCan undertook an ambitious agenda when it released its *Sustainable Development Strategy, Safeguarding our Assets, Securing our Future.* The Department committed to work with Canadians to implement activities that will *"enable us to protect the health of the natural environment and landmass, while efficiently meeting human needs for energy, forest and mineral based products, and providing similar opportunities for future generations."*

...incremental action is advancing the broader sustainable development yardsticks.

NRCan's Sustainable Development Strategy was tabled in Parliament on December 10, 1997. The Strategy's three-year Action Plan, contains 68 action commitments to further the Department's four sustainable development goals.

Goal 1 Enabling Canadians to make balanced decisions regarding natural resources.

Goal 2 Sustaining the economic and social benefits from natural resources for present and future generations.

Goal 3 Minimizing the impacts of natural resource development and use on the environment and the safety of Canadians.

Goal 4 Establishing NRCan as a leader in the federal government in managing its operations in line with the principles of sustainable development.

The Department pledged to not only implement an Action Plan but to also hold itself accountable for its progress in producing substantive results. This document has been prepared to update NRCan employees, stakeholders and the general public on the Department's success in implementing the initial phase of its Sustainable Development Strategy.

Our Progress

In his May 1998 Report to Parliament, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development recommended that "departments should establish a clear set of targets and present them to the House of Commons in their spring 1999 reports on plans and priorities."

NRCan addressed the Commissioner's recommendation by establishing 125 time-bound, measurable targets for the 68 action commitments within the Strategy. These targets will provide NRCan's stakeholders with a clear indication of when the actions have been met.

For the fiscal year 1997–98, covering the first few months of the three-year implementation period, 7 targets were achieved. All but one of the targets scheduled for completion in fiscal year 1998-99 have been realized (see next paragraph). Furthermore, 16 targets scheduled for completion in subsequent years have been achieved ahead of schedule. In total, more than 70 targets have been achieved.

Progress on the one target that was scheduled for, but did not reach completion by 31 March 1999, is reported in detail on page 24.

Action Targets Achieved
The following table identifies all action targets achieved through 31 March 1999, according to sustainable development goal and objective. The table also indicates how the action targets are helping to advance sustainable development — in other words, how incremental action is advancing the broader sustainable development yardsticks.

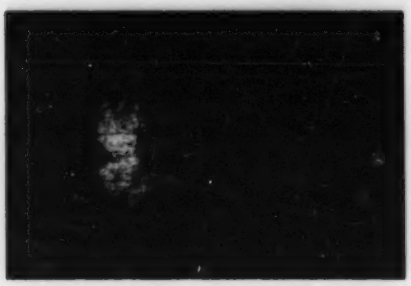

Goal 1: Enabling Canadians to make balanced decisions regarding natural resources

Objective 1.1: *Creating easily accessible and integrated knowledge on the state of Canada's landmass and natural resources, and the economic, environmental, and social dimensions of their use.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
1.1.1 Launch a new Knowledge Initiative to better integrate and make publicly accessible its knowledge across the Department; by 1998, consult with stakeholders and complete an inventory of our knowledge holdings.	✓	Helps manage and improve access to the department's information assets through electronic, web-based knowledge infrastructure and software tools.
1.1.3 By 1998, finalize the design of the first national survey of energy use in commercial buildings.	✓	Provides for development of intensity indicators at sector and segment levels and a baseline for determining the energy and environment impact of new energy efficiency programs, the Commercial Building Incentive Program and Energy Innovators Plus.
1.1.4 Launch new reporting on the health of Canada's forest ecosystems; by 1998, publish the First National Forest Health Assessment.	✓	Establishes the baseline on the health of Canada's forests in order to measure, assess and plan our progress towards the sustainable management of our forests.
1.1.5 By 1999, establish a historical data series on the energy economy to assist in the development of appropriate sustainable development indicators for the energy sector.	✓	Establishes baselines and trends in the energy economy, which can be used in performance indicators reporting and aid in sustainable decisions in the Canadian energy economy.

NB—Because this report covers only Action Targets that were completed in the period December 1997–31 March 1999, not all Action Targets are shown in the tables.

Goal 1

Objective 1.2: *Promoting greater national and international cooperation and consensus on sustainable development issues and actions.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
1.2.2 By 1998, release National Forest Strategy at the National Forest Congress.	✓	Promotes sustainable forest use and conservation through a plan of action which incorporates ecological, economic, social and cultural aspects.
1.2.3 By 1998, prepare, based on consultations with stakeholders, Canadian interventions for the second session of the Intergovernmental Forum on Forests, with DFAIT and CIDA.	✓	Develops a Canadian position on key global forest policy issues by consulting with the provinces, territories, the Aboriginal community and non-government organizations, as well as with industry, labour and environmentalists.
By 1999, convene, with DFAIT and CIDA, consultation sessions as part of Canada's preparations for the third session of the Intergovernmental Forum on Forests.	✓	
1.2.4 By 1998, as directed by the Arequipa Declaration, organize and co-host, in cooperation with Latin American partners, a workshop on the Safe Use Principle.	✓	Promotes international cooperation on the sustainable development of minerals and metals and implementation of the Arequipa Declaration of the Mines Ministers of the Americas and Action Plan.
By 1998, organize and host a meeting of the APEC Group of Experts on Mineral and Energy Exploration and Development with the theme of sustainable development of minerals and metals.	✓	

Goal 1

Objective 1.3: *Developing and promoting fiscal, regulatory and voluntary approaches that encourage the sustainable development of natural resources.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
1.3.1 By 1998, complete baseline study for energy sector with publication of • *Petroleum Fiscal Systems in Canada* • *Tax Treatment of Electricity from Renewable Energy Sources and Energy Efficiency Technologies: an International Comparison.*	✓ ✓	Identifies barriers and disincentives to sound environmental practices. Reports on in-depth studies of how current income tax policies in Canada affect the sustainability of private woodlots to assist in making well-founded recommendations to Ministers of Forests and, subsequently, Ministers of Revenue and Finance as appropriate.
By 1998, present to the Canadian Council of Forest Ministers initial in-depth study of how current taxation policies and regulations in Canada affect the sustainability of private woodlots, and develop final recommendations to CCFM based on consultations with selected federal departments (i.e., Finance, Revenue and Agriculture and Agri-Food).	✓	Changes in taxation could positively influence forestry practices in favor of sustainable forest management.
1.3.2 By 1998, establish a working group to examine options for a national system of tradeable permits for greenhouse gas emissions, with Environment Canada and others.	✓	Recognizes good performers for their achievements in reducing greenhouse gas emissions and facilitates the reporting of progress.
By 1998 and 1999, provide financial support to the Conference Board of Canada study to assess the optimal mix and use of policy tools for environmental protection.	✓	Designed requirements, aiding the implementation of domestic emission trading programs, reducing greenhouse gas emissions.
By 1998, prepare inventory of practices by mining and forestry to conserve wildlife and habitat.	✓	Promotes the dissemination of information on practices that help to conserve wildlife and habitat, and encourages industry to improve its practices.
1.3.3 Report to federal and provincial mining ministers on a national review to improve regulatory system related to mining, by 1998.	✓	Provides opportunity for multi-stakeholder groups to express their views on how to improve the efficiency and effectiveness of the regulatory system related to mining.
1.3.4 By 1998, obtain approval from the Council of Energy Ministers on the Energy Chapter of the Agreement on Internal Trade.	✓	Increases the efficiency of the electricity markets across Canada.

Goal 2: Sustaining the economic and social benefits from natural resources for present and future generations.

Objective 2.1: *Creating economic opportunities and encouraging investment in innovative and higher-value uses of natural resources.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
2.1.1 By 1998, conduct stakeholder consultations and publish issues paper on value-added processing in the minerals and metals sector with Industry Canada.	✓	Promotes greater value-added processing of Canada's minerals and metals.
By 1999, publish consultation report on challenges facing value-added activities in the mineral products industry.	✓	
2.1.2 By 1998, conduct an external review of NRCan's tree biotechnology research.	✓	Encourages the growth of industries using innovative and environmental technologies for natural resource development.
By 1998, lead an interdepartmental forest working group to carry out consultations on forest biotechnology issues.	✓	Implements a federal strategy on forest biotechnology, including technology transfer and use of biotechnological-engineered forest products, for testing less chemical-dependent, more pest-resistant seedlings.
By 1998, submit to the Poplar Council of Canada a proposal to establish a Canadian Poplar and Aspen Genetics and Biotechnology Cooperative.	✓	Reduces pressures placed upon Canada's natural forests by planting fast growing species such as poplar.
By 1998, contribute to the policy framework for the renewed Canadian Biotechnology Strategy.	✓	
By 1998, conduct a survey of key stakeholders on the potential for a national strategy to promote greater recycling of metals.	✓	Promotes greater recycling of metals, in consultation with other departments, industries, provinces and municipalities.
2.1.4 By 1998, obtain funding approval from the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund for:	✓	Protects offshore and frontier environments. Assures qualified Canadians the opportunity to take advantage of this emerging resource area and that Canadian companies are provided with "full and fair" opportunity to participate on a competitive basis in supplying goods and services to offshore oil and gas projects.
• The establishment of an evacuation training facility in St. John's.		• The training facility is operational.
• A training project related to the production phase of offshore oil and gas development in Newfoundland.		• NRCan is working with industry to identify needed skills to develop a training program.

(continued)

Goal 2

Objective 2.1: *Creating economic opportunities and encouraging investment in innovative and higher-value uses of natural resources.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
2.1.4 (continued)		
• An employment equity training program promoting female participation in non-traditional jobs.		• An employment equity training program is operational.
• Ongoing participation on the Newfoundland and Nova Scotia Benefits Committees for the review of benefits activities and enhancement of job creation and promotion of economic development.		• Participation in the Newfoundland and Nova Scotia Benefits Committees is ongoing.

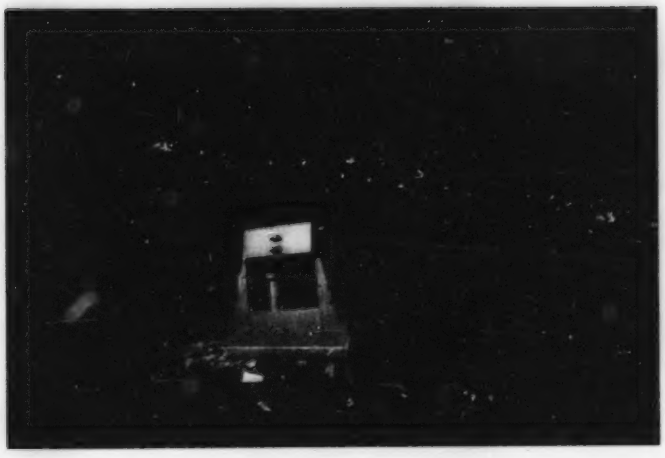

Goal 2

Objective 2.2: *Maintaining and expanding access to international markets for Canadian resource-based products, knowledge, technologies and services.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
2.2.2 By 1998, provide technical training on acid mine drainage and life cycle assessment, and advice on ISO 9000 accreditation for the Canada-Brazil Project for Sustainable Development on the Minerals Sector.	✓	Promotes sustainable development of minerals and metals internationally and showcases Canadian technologies and expertise in environmental management.
By 1999, provide baseline assessment and technical training in chemical analysis and environmental management, and showcase Canadian technologies and expertise for the Canada-Argentina Project for Technology Transfer in the Minerals Sector.	✓	
2.2.4 By 1998, host technical forestry missions from the United States, Austria, United Kingdom, Germany and Holland, under CCFM-International Forestry Partnerships Program.	✓	Promotes Canadian forest policies and practices, and corrects biased information by providing complete, timely and authoritative information, and ensures that trade barriers are not erected.
2.2.5 By 1998, develop International Business Strategy.	✓	Supports and promotes the geomatics industry's access to international contracts and markets.
2.2.6 By 1998, take the lead to establish and chair the APEC Steering Group on Energy Standards.	✓	Encourages the harmonization of testing methods for energy efficiency standards and promotes best practices in energy regulation; negotiated lower tariffs and eliminated unsound non-tariff barriers to trade and investment of natural resources.
By 1998, initiate development of technical cooperation agreements concerning forestry.	✓	

Goal 2

Objective 2.3: *Building the capacity of Aboriginal, rural and northern communities to generate sustainable economic activity based on natural resources.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
2.3.1 By 1998, organize workshops on northern energy, sustainable forest management, sustainability of minerals and mining as part of the Circumpolar Conference and Workshops, Sustainable Development in the Arctic: Lessons Learned and the Way Ahead, in co-operation with Indian and Northern Affairs Canada, DFAIT and Environment Canada.	✓	Helps guide the Arctic Council in the development of its Sustainable Development Program for the Circumpolar Region.
2.3.2 Assess the resource potential of frontier areas and provide a basis for sustainable development in northern communities by:		Addresses the impact of humans on the environment in Canada's largest northern community. The report *Living with Frozen Ground* provides guidance for infrastructure and industrial development of the area in an environmentally responsible manner.
Compiling integrated information on the geology, hazards and permafrost conditions of the Yellowknife area, by 1999.	✓	
Completing a federal-territorial-Inuit supported compilation of northern Baffin Island Geoscience, by 1999.	✓	Provides maps, reports and a digital knowledge base of the bedrock and surficial geology and mineral potential of defined areas of northern Baffin Island and Melville Peninsula. This will aid in mineral exploration that could sustain economic and social benefits.
2.3.4 By 1998, develop a study to identify the non-technical barriers to the development of renewable energy technologies in Canadian remote communities.	✓	Increases knowledge to help address barriers restricting the use of renewable energy in Aboriginal and remote communities through information transfer, technical training and other support.
2.3.5 By 1998, implement a training program on the Canada Lands Survey System in collaboration with Nunavut Arctic College.	✓	Provides training and skills development opportunities for Aboriginal people in land management and surveying.
2.3.6 By 1998, develop basic agreement with Industry Canada's Community Access Program and NRCan's Sustainable Communities Initiative (co-led with Industry Canada and involving six other federal departments) to demonstrate the value of geospatial information, and initiate selection of communities for first round of pilots.	✓	Strengthens the capacity of Canadian communities to use government information (in particular geospatial information), services and tools to plan and manage sustainable development using the Information Highway. This can increase community self-reliance and empowerment and strengthen leadership in

(continued)

Goal 2

Objective 2.3: *Building the capacity of Aboriginal, rural and northern communities to generate sustainable economic activity based on natural resources.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
2.3.6 (continued) By 1998, initiate with the Nicola Tribal Association, the Nicola Valley Institute of Technology and five local bands, the development of computer technologies for the analysis and storage of codes and environmental ethics, traditional Aboriginal information and forest management information.	✓	terms of decision-making about sustainable development and community economic diversification in the context of the transition to a knowledge-based economy.

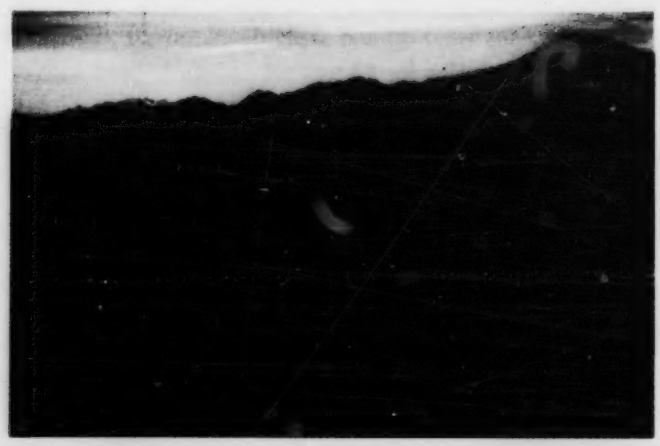

Goal 3: Minimizing the impacts of natural resource development and use on the environment and the safety of Canadians.

Objective 3.1: *Helping limit and adapt to climate change.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
3.1.2 By 1998, launch Energy Technology Futures consultation process with multi-stakeholder groups.	✓	Develops an understanding among Canadian stakeholders of the potential range of long-term technological futures which could fundamentally alter the relationship between economic growth and greenhouse gas emissions.
3.1.3 By 1998, launch EnerGuide for Houses program, Commercial Buildings Incentives program, and Energy Innovators Plus initiative.	✓	Increases the efficiency of Canada's energy use and reduces greenhouse gas emissions.
By 1998, bring into force the fourth amendment to the Energy Efficiency Act to expand the energy efficiency regulations to cover additional equipment and increasing the energy efficiency requirements of equipment under existing regulations.	✓	
3.1.4 By 1998, complete development of a carbon database for Canadian soils, for integration in the Carbon Budget Model of Canadian Forests.	✓	Improves the knowledge base between Canada's forests, changes in climate and the global carbon cycle. Enables Canada to meet national and international reporting requirements, and plans for broad-scale adaption strategies, ensuring the forest sector's long-term environmental and economic viability.
By 1999, complete and release Geological Survey of Canada reports on the Palliser Triangle.	✓	

Goal 3

Objective 3.2: *Promoting technologies and stewardship practices that reduce environmental impacts, conserve biodiversity and increase the efficiency of resource development and use.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
3.2.1 By 1998, launch Renewable Energy Deployment Initiative.	✓	Encourages the use of renewable energy and develops cost-effective renewable energy technologies.
3.2.2 By 1998, extend the Mine Environment Neutral Drainage (MEND) program for three years.	✓	Prevents and reduces acid mine drainage by transferring field project technologies to the mining industry and government sectors.
3.2.4 By 2000, undertake projects with industry under the auspices of the Canadian Lightweight Materials Research Initiative (CLiMRI).	✓	Develops technologies to significantly reduce the weight of automobiles, resulting in reduced fossil fuel consumption and carbon dioxide emissions.
3.2.5 By 1997, implement a second five-year phase of Canada's Model Forest Program.	✓	Explores, with stakeholders, the evolution of promoting best forest practices in Canada.
By 1998, establish evaluation framework with stakeholders.	✓	Developed a suite of local level indicators for sustainable forest management according to the various socio-economic, cultural and environmental conditions.
3.2.6 By 1998, complete transfer of the Spruce Budworm Decision Support System to Alberta clients, where budworm is threatening northern spruce forests.	✓	Provides forest managers with an increased capacity to make sound decisions on their interventions while supporting biodiversity conservation and aesthetic values.
By 1999, publish *Best Practices Guide* for avoiding negative effects of clear-cutting on forest soil productivity and aquatic systems in the Boreal Shield.	✓	
3.2.8 By 1998, develop an action plan, in consultation with stakeholders. The action plan will input to Canada's Second Report to the Convention on Biological Diversity in 2000.	✓	Fulfills federal forestry commitments in the Canadian Biodiversity Strategy.
3.2.9 By 1998, launch Diesel Exhaust Emission Program.	✓	Reduces diesel emissions in the mining industry through technology transfer.

Goal 3

Objective 3.3: *Safeguarding Canadians from natural hazards and the risks associated with natural resource development and use.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
3.3.2 By 1998, prepare, in consultation with other federal departments, the government response to the Seaborn Panel, which will outline the next steps for the long-term management of nuclear fuel waste in Canada.	✓	Provides policy direction for the long-term management of nuclear fuel waste, leading to action to dispose of the nuclear fuel waste in an environmentally responsible manner.
3.3.4 By 1998, launch Metals in the Environment initiative.	✓	Improves the understanding of natural releases of metals in the environment and enables the determination of contribution of metal loadings from natural and anthropogenic sources.
3.3.5 By 1998, provide technical support for the pilot-phase of the International Lead Management Centre (ILMC).	✓	Helps to reduce the risks to human health from exposure to lead. On-going advice and information will continue to be provided to the ILMC to enhance their projects in response to the OECD Ministerial Declaration on Lead in order to support their mandate to promote the continued use of lead in an environmentally sound manner.
3.3.6 By 1999, develop criteria for the most appropriate evacuation system based on the risk assessment approach.	✓	Minimizes environmental impacts and human suffering in the event of accidents in frontier oil and gas development.
By 1999, initiate a study to conduct further work on the development of improved personnel evacuation survival suits.	✓	
3.3.8 By 1998, transfer the Spatial Fire Management Information System to fire management agencies in Saskatchewan, Alberta and British Columbia.	✓	Develops models to monitor and predict the behavior of extreme forest fires that threaten communities.
By 1998, complete second phase of the international crown fire experiment in the Northwest Territories, investigating fire behaviour, atmospheric emissions and effectiveness of personnel survival equipment.	✓	
By 1998, complete development and testing of human-caused and lightning-caused fire occurrence models for British Columbia.	✓	
By 1998, modify the Prescribed Fire Analysis System for use in the Yukon.	✓	

Goal 4: Establishing NRCan as a leader in the federal government in managing its operations in line with the principles of sustainable development.

Objective 4.1: *Using leading-edge environmental management tools and practices for NRCan operations.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
4.1.2 Update and improve NRCan environmental management policies and practices by:		
Distributing a Departmental Environmental Protection Guide on manager and employee best practices.	✓	Improves accessibility and enhances understanding of information concerning Environmental Assessment and Protection Policies.
Reviewing and updating the Departmental Environmental Policy in 1998.	✓	
4.1.3 By 1999, create a Web site to publicize the Department's environmental management system and prepare an environmental progress report.	✓	Facilitates the communication of environmental data to NRCan employees and the general public.
4.1.4 By 1998, deliver NRCan's Environmental Assessment registry guide for electronic report form users.	✓	Helps raise awareness of environmental assessment practices and regulatory obligations within the department.
4.1.5 By 1999, prepare Inventory of NRCan Programs and Activities Related to Aboriginal People.	✓	Fosters co-operation and collaboration among Aboriginal groups by ensuring all stakeholders are able to participate in NRCan activities.

Goal 4

Objective 4.2: *Reducing wastes from NRCan operations.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
4.2.1 By 1998, work with Environment Canada and Industry Canada to promote the participation in the ARET program.	✓	Accelerates the reduction/elimination of toxics.
4.2.2 By 2000, safely destroy all remaining Departmental PCB wastes.	✓	Ensures that PCB contamination of the environment does not occur.
4.2.5 By 1999, expand the employee-managed waste system from a pilot phase to full implementation at two larger facilities.	✓	Reduces the amount of garbage sent to landfills, which reduces the production of greenhouse gases.

Goal 4

Objective 4.4: *Promoting the use of goods and services that are eco-efficient.*

ACTION TARGETS	ACHIEVED	ADVANCING SUSTAINABLE DEVELOPMENT
4.4.1 Provide staff with new tools and training to promote green procurement of goods and services, during 1998.	✓	Promotes sustainable development by providing employees with tools and information to procure environmentally friendly goods and services.
4.4.2 Purchase green power generated from renewable and alternative energy, by 1998.	✓	Reduces greenhouse gas emissions and provides market opportunities for renewable energy technologies.

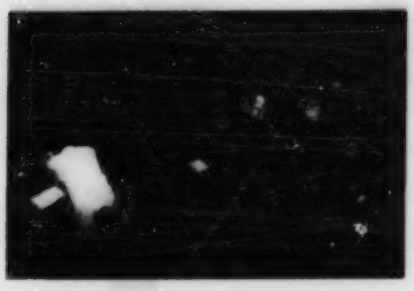

Part II
How We're Making It Happen

When NRCan developed its Sustainable Development Strategy, it recognized that translating ideals into implementation would require both a concrete action plan and a consistent system to measure its performance.

Consequently, the Department realigned its policy goals to match those in the Strategy and developed a single set of performance indicators to meet various reporting needs. This revised set of goals and objectives is now used in all corporate planning and reporting documents, ensuring sustainable development is integrated into the ongoing planning of Departmental business.

The Department realigned its policy goals to match those in the Strategy, ...ensuring sustainable development is integrated into the ongoing planning of Departmental business.

Measuring Our Performance

Also in response to the May 1998 recommendation of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, the Department refined its draft performance indicators and established targets to measure progress against the strategy's objectives. This work benefited from the advice of stakeholders who were invited to review the appropriateness of NRCan's draft indicators.

In total, 100 stakeholders were consulted on NRCan's draft indicators. Although stakeholder comments were generally favourable, many suggested that the link between the indicators and the goals and objectives be strengthened, and that clear targets and benchmarks be established. Following this advice, NRCan developed assessment criteria to refine each indicator and establish targets where appropriate. Furthermore, the Department identified data sources to support each indicator to establish existing levels of performance for each target.

Many of the targets included in the draft Performance Measurement Framework are directional. In this regard, NRCan will establish current performance, based on credible data sources, and subsequently strive to maintain or improve on current performance. Following an evaluation of the Department's performance against the directional targets, NRCan will be in a position to consider replacing directional targets with numerical targets.

There are indicators included in the framework for which it would be too difficult to attribute NRCan's contributions (*eg*, the contribution of the natural resources sector to the Gross Domestic Product) with any degree of precision. As such, targets were not identified for these 'macro' indicators. Nonetheless, the Department will track these indicators through trend analysis and monitoring because of their importance to NRCan and its client sectors.

Performance Indicator Reporting

Natural Resources Canada's performance indicators will help Canadians assess the Department's progress in achieving its goals and objectives in the context of sustainable development.

This section showcases NRCan's

approach to reporting on its performance indicators. In this regard, five performance indicators are reported, covering all goals of the Strategy.

Each report is comprised of a four-quadrant box that outlines the progress the department has made toward achieving its goals and objectives and identifies next steps. NRCan will expand on its reporting of performance indicators in future reports.

The first part *(upper left quadrant)* graphically describes the trend for the indicator. The second part *(lower left quadrant)* presents an interpretation of the trend (ie, what does it mean?) in terms of the indicator/target. The third part *(upper right quadrant)* describes NRCan's role in terms of influencing the trend. The fourth part *(lower right quadrant)* addresses next steps and how the department might assess its activities based on the results of the performance measures.

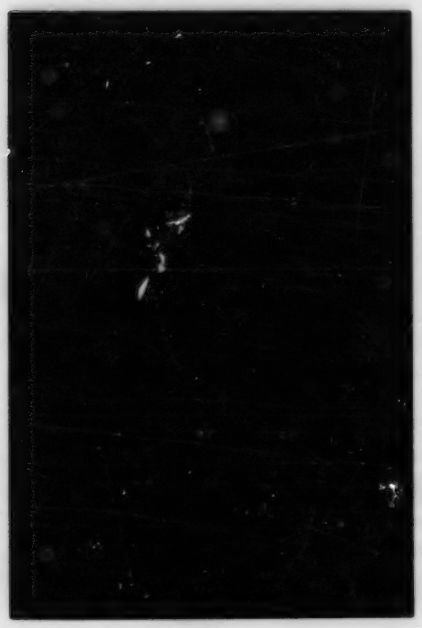

Accountability at Three Levels

NRCan's work in promoting sustainable development can be assessed by stakeholders at three different levels.

At the most basic level, through regular reporting on action commitments, stakeholders will have a clear indication of whether the Department is meeting its commitments.

At the second level, through the refinement of indicators and establishment of targets, NRCan's performance can be measured against the Strategy's objectives.

Finally, at a broader level, Canada's overall progress in the sustainable development of its natural resources can be assessed through indicators dealing with sustainable development practices in the areas of forest management, energy, and minerals and metals.

This goes beyond the contributions of NRCan. It must reflect the work and efforts of *all* Canadians who have an interest in the sustainable development of our resources — a key commitment in NRCan's Sustainable Development Strategy.

The Economics of Sustainable Development

The value of a forest, in terms such as the number of jobs created or the profits earned, goes well beyond the value of the timber.

NRCan's Northern Forestry Centre in Edmonton, conducts research to assess non-timber values, such as the value of woodland caribou habitat. By juxtaposing non-timber values with traditional timber values, NRCan is able to determine the impact of various harvest and non-harvest practices.

Using advanced environmental economics techniques, researchers are able to develop hypothetical forest development scenarios and assign a non-timber value to the forest. These values can then be used by forest managers, for example, to determine whether to preserve certain tracts of the forest for various recreation or habitat/biodiversity purposes.

Indicator: *Public awareness of the importance and relevance of natural resource sectors, issues, and NRCan's Science & Technology*

Target: Maintain or improve awareness

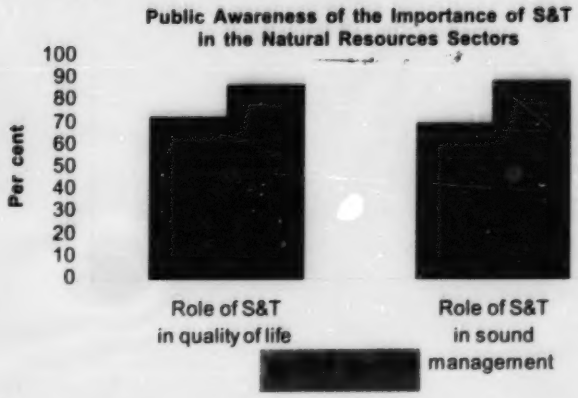

Source: Tracking Survey of Canadian Attitudes towards Natural Resources Issues, 1997; Rethinking Government, Ekos Survey, 1999

What does the graph mean?

- A majority of Canadians believe that science and technology plays either a very or an important role in providing a good quality of life and in ensuring the sound management and the sustainable use of Canada's natural resources.
- There is an increasing proportion of Canadians who believe that science and technology plays a significant role in the economy, the environment and in their everyday lives.

NRCan's contribution

- NRCan is Canada's major national repository of expertise related to energy, forest and mineral and metals resources as well as to the earth sciences. For example, NRCan contributes to innovation and economic growth, supports wealth creation in remote and northern communities and obtains information and shares knowledge on mitigating the impact of natural hazards such as earthquakes, landslides, etc.
- NRCan plays a significant role in promoting the sustainable development of Canada's natural resources through for example, the assessment of resources, the protection of the environment and biotechnology research in forestry.

What's next?

- NRCan will continue to promote its activities and the results of its science and technology efforts to the public, decision-makers, the media, and the research community at large.
- Follow-up tracking survey will be done in 2000-01.
- NRCan will continue its S&T work with the forest, minerals and metals, energy and earth sciences sectors to maximize economic and social benefits while safeguarding the environment.

Indicator: *Leveraged funding from First Nations Communities and other partners under the First Nation Forestry Program* *

* A target has not been established for this indicator.

First Nation Forestry Program (FNFP) Partnership Funding

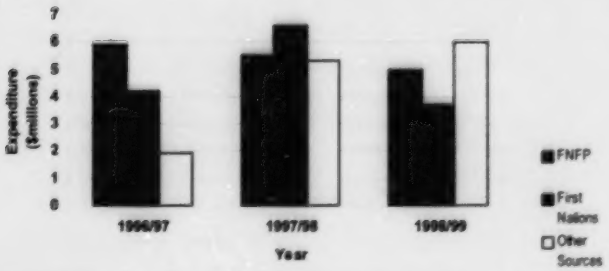

What does the graph mean?

- Federal funding has been used by First Nations project applicants to lever additional project funds from First Nations communities and other non-Aboriginal partners annually since 1996-97.
- Non-Aboriginal partner funding has grown substantially since the beginning of the program.
- Over the first three years of the program, 1996-97 to 1998-99, federal funding of $16.4 million resulted in an additional $27.9 million being levered bringing total program value to $44.0 million.
- Leverage ratios were 1:1 in 1996-97; 1:2.2 in 1997-98; and 1:1.9 in 1998-99.

NRCan's contribution

- NRCan works closely with First Nations project applicants and encourages them to seek out partners to support projects.
- NRCan informs non-Aboriginal forestry companies and provincial government agencies of the First Nations Forestry Program and the potential opportunities to partner with First Nations.
- NRCan provides the infrastructure and coordination for the implementation of the program, including the coordination of the National Management Committee and provincial and territorial managements committees that bring the program partners together.

What's next?

- NRCan will continue to assist First Nations to acquire non-Aboriginal partner funds.
- NRCan will continue to market the benefits and importance of partnerships to government and non-Aboriginal forestry companies to ensure First Nations forestry needs are met.

*Indicator: Trends In Energy Efficiency**

* Following the development of an energy efficiency index, which is expected in fiscal year 1999-2000, a directional target will be established for this indicator and consideration will be given to establishing a quantitative target.

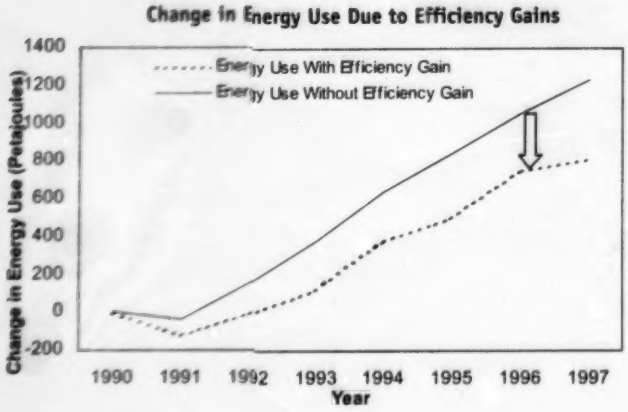

Source: Office of Energy Efficiency

What does the graph mean?

- Between 1990 and 1997, energy use increased mainly because of changes in activity (*eg*, an increase in Gross Domestic Product, the number of cars and houses), structure (*ie*, the mix of activity) and weather.
- Changes in energy efficiency kept energy use from increasing more than it otherwise would have over this period. The potential growth in energy use was reduced from 17.3 per cent to 12.9 per cent due to improvements in energy efficiency.
- This reduction in energy use saved Canadians an estimated $4.4 billion per year and reduced carbon dioxide emissions by 4.1 per cent relative to what they would have otherwise been in 1997.

NRCan's contribution

- Several factors have contributed to saving energy. Among these are the efforts of NRCan's Office of Energy Efficiency (OEE) which manages and operates 18 energy efficiency initiatives. These initiatives are aimed at moving the market toward improved energy efficiency. Initiatives target all energy consumers and emphasize partnerships and economic investments.
- The OEE uses five basic policy tools in pursuing its vision of "Leading Canadians to energy efficiency at home, at work and on the road". These policy tools are:
  a) leadership, demonstrated by increasing energy efficiency in federal operations;
  b) information, to advise energy users of efficiency opportunities;
  c) voluntary actions, by which manufacturers of energy using equipment and major energy users commit to improving energy efficiency;
  d) regulations, to eliminate inefficient products from the market; and
  e) fiscal incentives, to encourage the use of energy-efficient technologies and practices.

What's next?

- At Kyoto, Japan in December 1997, Canada committed to reduce emissions to six per cent below 1990 levels between 2008 and 2012. Current projections show that additional effort will be required to meet this target.
- In the 1998 federal budget, the Government of Canada allocated $50 million per year for three years to the Climate Change Action Fund to develop a national implementation strategy and some early measures to address climate change. The OEE is playing a key role in the national climate change consultation process. This process will lead to the development of a realistic and effective climate change national implementation strategy aimed at the Kyoto target.

Performance Indicator Report
Goal 3, Objective 3.3

Indicator: *User satisfaction with aeronautical charts**

* The Department's Performance Measurement Framework has been refined since the Sustainable Development Strategy was tabled in Parliament. The refined Framework integrates the goals of the Strategy. In the October 1999 Departmental Performance Report, the above indicator was reported under Goal 4, Objective 4.2.

Target: Maintain standards

Number of Discrepancy Management Reports per 56-Day Aeronautical Cycle

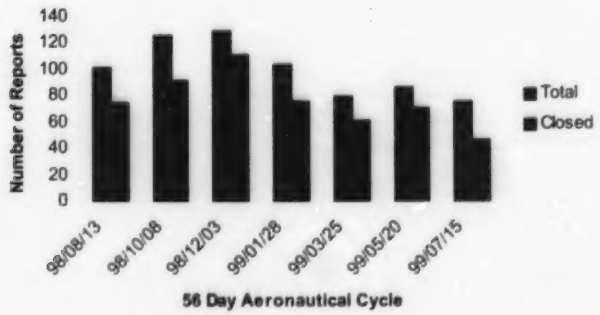

NRCan's contribution

- NRCan's Aeronautical and Technical Services (ATS) works for the safety of Canadians by:
  - publishing Canada's aeronautical charts, essential to the safety and efficiency of aviation in Canada;
  - managing the Emergency Mapping Program;
  - imaging and printing topographic maps, hydrographic charts and other cartographic products used for navigation, search and rescue.

What does the graph mean?

- The graph shows the total number of Discrepancy Management Reports (DMRs) raised per 56-day aeronautical cycle and the number of those closed within the same cycle.
- A DMR can be a client complaint, or any kind of concern raised to the departments attention. Each concern will be investigated and reported back to the originator.
- NRCan expects to have closed and resolved at least 45% of DMRs within the same cycle, and the graph shows that this expectation is consistently met or exceeded.
- DMRs are addressed in accordance with the ISO 9001 standard.

What's next?

- To reflect the changing needs of the aviation community, the ATS group has begun offering aeronautical information in digital form. This includes information from the Canadian Aeronautical Charts database as well as digital charts and electronic publications.
- The four High Enroute charts were replaced on 25 March 1999, with a new series of six charts covering Canada. NRCan will monitor client reactions to this major improvement.

Indicator/Target: *Reduce the Departmental vehicle fleet size by 40 per cent from 1995 figures and ensure, where technically and operationally possible, that all new vehicles run on alternative fuels, by 1998.**

* The Department's Performance Measurement Framework has been refined since the Sustainable Development Strategy was tabled in Parliament. The refined Framework integrates the goals of the Strategy. In the October 1999 Departmental Performance Report, the above indicator was reported under Goal 5, Objective 5.5.

NRCan Vehicle Fleet: Alternative Fuel Vehicles

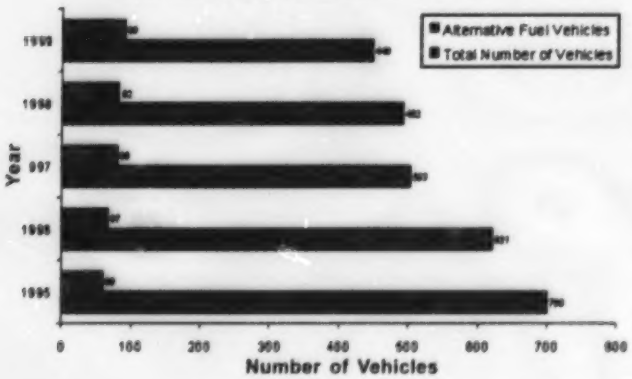

What does the graph mean?

- Since 1995, NRCan has reduced its vehicle fleet size from 700 vehicles to 448 vehicles. This is a reduction of 36 per cent over the five-year period.
- In addition, NRCan now has 90 vehicles (19 per cent of the fleet) that run on alternative fuels.

NRCan's contribution

- Conventional fuel vehicles account for 22 per cent of all carbon dioxide emissions produced annually in Canada. The federal government's fleet inventory of 25,000 vehicles is one of the largest in Canada, consuming 2 per cent of all energy used for ground transportation.
- NRCan's Fleet Program is committed to reducing the number of Departmental vehicles through more efficient transportation strategies, such as pooling and sharing of fleet resources among federal departments.
- All new additions to NRCan's fleet inventory will operate on cleaner burning alternative fuels whenever possible. Over the last two years, this has translated into two-thirds of NRCan's purchases being alternative fuel vehicles.

What's next?

- NRCan will meet its overall 40 per cent reduction target by 31 March 2000.
- 50 per cent of NRCan's fleet inventory will be comprised of lower emissions, alternative fuel vehicles by 31 March 2001.
- NRCan will serve as a model for other fleet holders.

Part III
The Path Ahead

While considerable progress has been achieved, there is still a lot of work to be carried out during the remaining two years of NRCan's Sustainable Development Strategy. The Department will continue to administer its action commitments for 1999 and 2000, and will report annually to the public on their status.

To enhance its accountability and transparency as the Strategy unfolds, a Sustainable Development Action Items Management System is being developed. The system — which will be an interactive, Web-based tracking and reporting tool — will expedite the reporting of progress to senior management, staff and stakeholders.

Canada's overall progress in the sustainable development of its natural resources... must reflect the work and efforts of all Canadians who have an interest in the sustainable development of our resources.

Safeguarding our Assets, Securing our Future is just the first phase of an an ongoing process that NRCan will pursue as it advances its sustainable development goals. NRCan's Sustainable Development Strategy will be updated by December 2000. Prior to that time, an independent advisory panel made up of interested stakeholders will be invited to review NRCan's progress in sustainable development against the existing Strategy and to advise the Department on priorities for the year 2000 and beyond.

Ultimately, the realization of Canada's sustainable development goals depends on each and every Canadian. Working with Canadians, NRCan is committed to achieving meaningful progress in the new millennium.

Learn More:
Links to Related Documents

For more information on Safeguarding our Assets, Securing our Future *— NRCan's Sustainable Development Strategy — including the complete list of action commitments and targets, and the Performance Measurement Framework, please visit the Department's sustainable development home page at:*
http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev

Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

Le développement durable :
de l'engagement à l'action

Rapport sur les progrès de la Stratégie de développement durable de Ressources naturelles Canada

du 10 décembre 1997 au 31 mars 1999

Canada

Table des matières

Message du Ministre • 3

I[ère] partie
Atteindre le développement durable
Notre engagement • 4

Nos progrès • 4
Objectifs atteints • 5

II[e] partie
Comment nous le rendons possible
La mesure de notre rendement • 18
Rapports sur les indicateurs de rendement • 18
Responsabilité à trois niveaux • 19
L'aspect économique du développement durable • 19

III[e] partie
Les prochaines étapes • 25

Pour en savoir davantage : liens avec des documents connexes • 25

ISBN 0-662-64549-9
N° de catalogue M22-125/1999

© 1999 Sa Majesté la Reine du chef du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Division du développement durable
et de l'environnement
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Tél. : (613) 947-4290
Téléc. : (613) 996-0478
Courriel : devdurable@rncan.gc.ca
Web :
http://www.rncan.gc.ca/dmo/susdev

Ce rapport est imprimé sur papier recyclé à 50 p. 100, y compris 15 p. 100 désencré après consommation et 25 p. 100 après consommation.

L'honorable Ralph Goodale, CP, député

Ministre de
Ressources naturelles Canada,
Ministre responsable de la
Régie canadienne du blé
et
Interlocuteur fédéral pour les Métis
et les Indiens non-inscrits

La vision du Ministre pour le secteur des ressources naturelles du Canada

Au seuil du nouveau millénaire, le Canada doit devenir et demeurer le pays « le plus ingénieux » au monde dans l'intendance, la mise en valeur, l'utilisation et l'exportation des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités sociales, le plus productif et le plus concurrentiel, et servir de modèle en ce qui concerne le développement durable.

Message du Ministre

LES RICHES RESSOURCES NATURELLES DU Canada et les industries qu'elles soutiennent sont depuis longtemps le fondement de la force économique de notre pays. Les Canadiens veulent s'assurer que nous continuerons de profiter de nos ressources aujourd'hui et dans l'avenir, tout en protégeant la santé de notre environnement.

Ressources naturelles Canada (RNCan) s'est engagé à développer les ressources du Canada en intégrant les facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Le développement durable favorise un environnement plus sain tout en assurant la promotion d'une meilleure productivité, de l'innovation et de nouvelles perspectives d'emploi. Ce rapport met en lumière les progrès de RNCan depuis 1997 vers la réalisation des objectifs soulignés dans sa Stratégie de développement durable.

Un élément essentiel du développement durable est notre capacité d'adopter des pratiques et des technologies environnementales novatrices. Au seuil du nouveau millénaire, le Canada doit devenir et demeurer le pays « le plus ingénieux » au monde dans l'intendance, la mise en valeur, l'utilisation et l'exportation des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités sociales, le plus productif et le plus concurrentiel, et servir de modèle en ce qui concerne le développement durable.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les autres gouvernements, l'industrie, les universités, les groupes de bénévoles et les collectivités pour mettre en œuvre des initiatives visant à réduire les impacts environnementaux du développement des ressources. Avec son savoir-faire scientifique et technique et son expertise en matière de politiques, RNCan encourage des pratiques et met au point des technologies qui favorisent le développement durable. Il va de soi que les différents secteurs des ressources ont des besoins différents, et cette diversité se reflète dans les programmes; par exemple:

- Le Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM 2000) partage de l'information avec les sociétés minières et les gouvernements provinciaux sur les nouvelles technologies visant à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation minière.
- Des programmes de RNCan encouragent l'efficacité énergétique des appareils et de l'équipement, des immeubles commerciaux, des procédés industriels et des véhicules.
- Les onze forêts modèles du Canada, s'étendant sur plus de 6 millions d'hectares, permettent l'essai à grande échelle de pratiques forestières plus durables.
- Géoconnexions offrira un guichet unique sur Internet pour l'information géospatiale, essentielle pour la cartographie, la gestion des ressources et la protection de l'environnement.

Notre Stratégie nous aide également devant le changement climatique. Plusieurs éléments du plan d'action de la Stratégie nous permettent de nous acquitter de notre engagement international à réduire les gaz à effet de serre. Notre travail de développement de l'expertise mondiale et de technologies novatrices permet de relever les défis du changement climatique et du développement durable.

Je suis très fier des progrès que RNCan a réalisés grâce à sa Stratégie de développement durable. Nos premières réussites démontrent de façon concluante que les politiques et les pratiques de développement durable d'aujourd'hui produisent des dividendes sociaux, économiques et environnementaux qui bénéficieront aux Canadiens de demain. Nous pouvons avoir un environnement sain et une économie prospère en améliorant la qualité de vie de tous les Canadiens.

Ière partie
Atteindre le développement durable

...une approche progressive fait avancer l'ensemble des normes de comparaison du développement durable.

Notre engagement

RNCan a entrepris un programme ambitieux lorsqu'il a publié sa Stratégie de développement durable, « Protéger notre actif, assurer notre avenir ».

Le ministère s'est engagé à travailler avec les Canadiens pour mettre en œuvre des activités qui « *nous permettront de protéger la santé de l'environnement naturel et du territoire tout en répondant efficacement aux besoins humains de produits énergétiques, forestiers et minéraux, et d'offrir des possibilités semblables aux générations à venir* ».

La Stratégie de développement durable de RNCan a été déposée au Parlement le 10 décembre 1997. Le plan d'action triennal de la stratégie contient 68 engagements à l'action pour réaliser les quatre grands buts du ministère en matière de développement durable.

But n° 1 : Permettre aux Canadiens de prendre des décisions sensées concernant les ressources naturelles.

But n° 2 : Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

But n° 3 : Limiter le plus possible les répercussions de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles sur la sécurité des Canadiens et l'environnement.

But n° 4 : Faire de RNCan le chef de file du gouvernement fédéral en matière de gestion de ses activités conformément aux principes du développement durable.

Le ministère avait promis non seulement de mettre en œuvre un plan d'action mais également de se tenir imputable de ses progrès en produisant des résultats concrets. Ce document a été préparé pour informer les employés de RNCan, les intéressés et le grand public sur le succès du ministère quant à la mise en œuvre de la première phase de sa Stratégie de développement durable.

Nos progrès

Dans son rapport de mai 1998 au Parlement, le commissaire à l'environnement et au développement durable recommandait que « les ministères établissent une série d'objectifs précis et les présentent à la Chambre des communes dans leur rapport du printemps 1999 sur les plans et priorités ». RNCan a appliqué la recommandation du commissaire en établissant 125 objectifs mesurables et à échéance bien déterminée pour les 68 engagements à l'action de la Stratégie. Ces objectifs offriront aux intéressés de RNCan une indication claire quant à l'ampleur des réalisations.

Durant l'exercice financier 1997-1998 couvrant les premiers mois de la période de mise en œuvre triennale, 7 objectifs ont été réalisés. Des objectifs dont la réalisation avait été prévue au cours de l'exercice 1998-1999, tous sauf un ont été réalisés (voir au paragraphe suivant). En outre, 16 objectifs dont la réalisation avait été prévue pour les années suivantes ont été concrétisés bien avant l'échéance. Au total, plus de 70 objectifs ont été atteints.

Les progrès pour le seul objectif prévu qui n'était pas réalisé au 31

mars 1999 sont présentés en détail à la page 24.

Objectifs atteints
Le tableau suivant indique toutes les réalisations au 31 mars 1999, selon le but et l'objectif de développement durable. Le tableau indique également comment ces réalisations aident à faire avancer le développement durable, autrement dit, comment une approche progressive fait avancer l'ensemble des normes de comparaison du développement durable.

But nº 1: Permettre aux Canadiens de prendre des décisions sensées concernant les ressources naturelles

Objectif 1.1 : *Faciliter l'accès aux données intégrées sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions sociales, économiques et environnementales de leur utilisation.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
1.1.1 Lancer une nouvelle initiative sur les connaissances afin de faciliter l'accès public et l'intégration des données au sein du ministère; d'ici 1998, consulter les intervenants et faire l'inventaire des fonds documentaires.	✓	On a aidé à gérer, à utiliser et à améliorer l'accès aux fonds documentaires ministériels grâce à une infrastructure électronique des connaissances sur le Web et à des logiciels.
1.1.3 D'ici 1998, finaliser le plan de la première enquête nationale sur la consommation d'énergie dans les édifices commerciaux.	✓	On a mis au point des indicateurs d'intensité aux niveaux des secteurs et des segments, ainsi que des lignes de départ pour déterminer l'impact énergétique et environnemental des nouveaux programmes d'efficacité énergétique, du *Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux* et du programme *Les innovateurs énergétiques Plus*.
1.1.4 Publier de nouveaux rapports sur la santé des écosystèmes forestiers canadiens; d'ici 1998, publier les résultats de la première évaluation nationale de la santé des forêts.	✓	On a établi les conditions de base de la santé des forêts du Canada afin de mesurer, d'évaluer et de planifier nos progrès vers la gestion durable de nos forêts.
1.1.5 D'ici 1999, établir une série de données chronologiques sur l'économie énergétique afin de faciliter l'élaboration d'indicateurs de développement durable appropriés pour le secteur de l'énergie.	✓	On a déterminé les lignes de force et les tendances de l'économie énergétique pouvant être utilisées dans les rapports sur les indicateurs de rendement et contribuer à la prise de décisions viables dans l'économie énergétique au Canada.

Nota : Le présent rapport portant sur les engagements qui ont été concrétisés au cours de la période du 10 décembre 1997 au 31 mars 1999, seuls ces engagements sont décrits ici.

But n° 1

Objectif 1.2 : *Encourager une plus grande collaboration à l'échelle nationale et internationale ainsi que l'atteinte d'un consensus sur les questions et mesures touchant le développement durable.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
1.2.2 En 1998, lancer la Stratégie nationale sur les forêts au Congrès forestier national.	✔	On a favorisé l'utilisation durable et la conservation des forêts par un plan d'action qui intègre les aspects écologiques, économiques, sociaux et culturels.
1.2.3 D'ici 1998, préparer, en consultation avec les intéressés, des interventions canadiennes à la deuxième séance du Forum intergouvernemental sur les forêts, de concert avec le MAECI et l'ACDI.	✔	On a établi une position canadienne sur les grandes questions en matière de politique forestière à l'échelle mondiale en consultant les provinces, les territoires, les communautés autochtones et les organisations non gouvernementales ainsi que l'industrie, les syndicats et les environnementalistes.
D'ici 1999, convoquer, de concert avec le MAECI et l'ACDI, des séances de consultation pour la troisième séance du Forum intergouvernemental sur les forêts.	✔	
1.2.4 D'ici 1998, comme le prévoit la Déclaration d'Arequipa, organiser en coopération avec les partenaires d'Amérique latine un atelier sur le principe de l'utilisation sécuritaire.	✔	On a fait la promotion de la coopération internationale dans le développement durable des minéraux et des métaux, de la mise en œuvre de la Déclaration d'Arequipa des ministres des Mines des Amériques et d'un plan d'action.
D'ici 1998, organiser et accueillir une réunion du groupe d'experts de l'APEC sur l'exploration et le développement des minéraux et de l'énergie, sous le thème du développement durable des minéraux et des métaux.	✔	

But n° 1

Objectif 1.3 : *Mettre au point un régime fiscal, une réglementation et des mesures volontaires propres à favoriser l'exploitation durable des ressources naturelles.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
1.3.1 D'ici 1998, compléter l'étude de base pour le secteur de l'énergie avec la publication de • *Petroleum Fiscal Systems in Canada*, et • *Tax Treatment of Electricity from Renewable Energy Sources and Energy Efficiency Technologies: An International Comparison.*	✔ ✔	On a déterminé les obstacles et les facteurs de dissuasion à l'égard des bonnes pratiques environnementales.
D'ici 1998, présenter au Conseil canadien des ministres des forêts la première étude approfondie sur la façon dont les politiques et les règlements fiscaux actuels du Canada affectent la viabilité des boisés privés et mettre au point des recommandations finales au CCMF d'après les consultations avec des ministères fédéraux sélectionnés (p. ex., Finances, Revenu, Agriculture et Agroalimentaire).	✔	On a entrepris des études approfondies de la façon dont les politiques fiscales actuelles nuisent à la viabilité des boisés privés, afin d'aider à formuler des recommandations bien fondées aux ministres des Forêts et, par la suite, aux ministres du Revenu et des Finances s'il y a lieu. Les changements à la fiscalité pourraient avoir un effet positif sur les pratiques forestières et favoriser une gestion durable des forêts.
1.3.2 D'ici 1998, établir un groupe de travail pour examiner les options d'un système national de permis échangeables pour les émissions de gaz à effet de serre, avec Environnement Canada et d'autres.	✔	On reconnaît ceux qui réussissent le mieux à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à faire connaître les progrès.
D'ici 1998 et 1999, fournir un soutien financier au Conference Board du Canada pour son étude visant à évaluer la combinaison et l'utilisation optimales des instruments de politique pour la protection de l'environnement.	✔	On a conçu des exigences pour la mise en œuvre de programmes nationaux d'échange des émissions, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.
D'ici 1998, préparer un répertoire des pratiques des secteurs miniers et forestiers visant à conserver la faune et l'habitat.	✔	On a favorisé la diffusion d'information sur les pratiques qui aident à conserver les habitats fauniques et encouragent l'industrie à améliorer ses procédés.
1.3.3 Rendre compte avant 1998 aux ministres fédéral et provinciaux responsables des mines de l'examen national afin d'améliorer la réglementation liée au secteur minier.	✔	On a offert aux groupes d'intéressés la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur la façon d'améliorer l'efficience et l'efficacité du système de réglementation des exploitations minières.
1.3.4 D'ici 1998, obtenir l'approbation du Conseil des ministres de l'Énergie au sujet du chapitre sur l'énergie de l'Accord sur le commerce intérieur.	✔	On a augmenté l'efficience des marchés de l'électricité dans tout le Canada.

But n° 2 : Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Objectif 2.1 : *Créer des débouchés économiques et stimuler l'investissement dans des domaines d'utilisation des ressources naturelles qui soient novateurs et à plus forte valeur ajoutée.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
2.1.1 D'ici 1998, entreprendre une consultation des intéressés et publier un document de travail sur le traitement à valeur ajoutée dans le secteur des minéraux et des métaux avec Industrie Canada.	✓	On a favorisé un traitement à plus grande valeur ajoutée pour les minéraux et les métaux du Canada.
D'ici 1999, publier un rapport des consultations sur les défis des activités à valeur ajoutée dans l'industrie des produits minéraux.	✓	
2.1.2 D'ici 1998, entreprendre un examen externe de la recherche de RNCan sur la biotechnologie forestière.	✓	On a encouragé la croissance des industries à l'aide des technologies novatrices et environnementales pour le développement des ressources naturelles.
D'ici 1998, diriger un groupe de travail interministériel afin d'entreprendre des consultations sur les questions relatives à la biotechnologie forestière.	✓	On a mis en œuvre une stratégie fédérale sur la biotechnologie forestière, y compris le transfert de technologies et l'utilisation de produits forestiers issus de la biotechnologie, afin de tester des semis moins dépendants des produits chimiques et plus résistants aux parasites.
D'ici 1998, soumettre au Poplar Council of Canada une proposition visant à établir une coopérative canadienne sur la génétique et la biotechnologie du peuplier et du tremble.	✓	
D'ici 1998, contribuer au cadre d'orientation de la nouvelle stratégie canadienne sur la biotechnologie.	✓	On a réduit les pressions exercées sur les forêts naturelles du Canada en plantant des espèces à croissance rapide comme le peuplier.
D'ici 1998, entreprendre un sondage auprès des principaux intéressés sur le potentiel d'une stratégie nationale visant à promouvoir plus de recyclage des métaux.	✓	On a favorisé un plus grand recyclage des métaux, en consultation avec les autres ministères, les industries, les provinces et les municipalités.
2.1.4 D'ici 1998, obtenir l'approbation du financement du Fonds Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers pour:	✓	On a protégé les environnements côtiers et excentriques. On a veillé à ce que les Canadiens qualifiés aient la possibilité de tirer profit de ces nouvelles zones de ressources et à ce que les entreprises canadiennes aient la possibilité «entière et équitable» de participer de façon concurrentielle à la fourniture des produits et services utilisés pour les projets pétroliers et gaziers en mer.
• l'établissement d'un centre de formation en évacuation à St. John's;		• Le centre de formation est opérationnel.
• un projet de formation associé à la phase de production des hydrocarbures extracôtiers à Terre-Neuve;		• RNCan travaille avec l'industrie à déterminer les compétences nécessaires afin d'élaborer un programme de formation.

(suite)

But nº 2

Objectif 2.1

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable

2.1.4 (suite)

- un programme de formation sur l'équité en matière d'emploi afin de promouvoir la participation des femmes à des emplois non traditionnels;
- la participation permanente des comités des avantages sociaux de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse à l'examen des activités et à l'amélioration de la création d'emplois et de la promotion du développement économique.

✓

- Un programme de formation sur l'équité en matière d'emploi est opérationnel.

✓

- La participation aux comités des avantages de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse se poursuit.

But n° 2

Objectif 2.2 : *Favoriser et élargir l'accès aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les services et les technologies associés aux ressources naturelles du Canada.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
2.2.2 D'ici 1998, offrir une formation technique sur le drainage minier acide et l'évaluation du cycle de vie, et formuler des conseils sur l'accréditation ISO 9000 du projet Canada-Brésil pour le développement durable dans le secteur minier.	✔	On a favorisé l'exploitation durable des minéraux et des métaux au plan international et fait valoir les technologies et l'expertise canadiennes en gestion de l'environnement.
D'ici à 1999, effectuer une évaluation de base et fournir une formation technique sur l'analyse chimique et la gestion environnementale, et faire valoir la technologie et le savoir-faire canadiens dans le cadre du projet Canada-Argentine pour le transfert de technologie dans le secteur minier.	✔	
2.2.4 D'ici 1998, accueillir les missions en foresterie des États-Unis, de l'Autriche, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la Hollande, dans le cadre du programme international des partenariats en foresterie du CCFM.	✔	On a fait la promotion des pratiques forestières canadiennes et contré la désinformation en fournissant des renseignements complets et faisant autorité, en temps opportun; on a veillé aussi à ce que des barrières au commerce ne soient pas érigées.
2.2.5 D'ici 1998, mettre au point une stratégie commerciale internationale.	✔	On a favorisé et soutenu l'accès de l'industrie de la géomatique à des contrats sur les marchés internationaux.
2.2.6 D'ici 1998, prendre l'initiative de l'établissement du groupe directeur de l'APEC sur les normes énergétiques et présider ce groupe.	✔	On a encouragé l'harmonisation des méthodes d'essai pour les normes d'efficacité énergétique et favorisé l'adoption de pratiques exemplaires dans la réglementation de l'énergie; on a négocié des tarifs douaniers plus bas et éliminé des obstacles non tarifaires au commerce et à l'investissement dans le secteur des ressources naturelles.
D'ici 1998, entamer l'élaboration d'accords de coopération technique concernant la foresterie.	✔	

But n° 2

Objectif 2.3 : *Renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et septentrionales de générer une activité économique durable rreposant sur les ressources naturelles.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
2.3.1 D'ici 1998, organiser des ateliers sur l'énergie dans le Nord, la gestion durable des forêts, la viabilité des minéraux et des mines dans le cadre des travaux et des ateliers de la Conférence circumpolaire (Cf. : la publication *Le développement durable dans l'Arctique : leçons apprises et voie de l'avenir*) en collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, le MAECI et Environnement Canada.	✔	Les résultats de la conférence ont aidé à guider le Conseil de l'Arctique dans l'élaboration de son programme de développement durable pour la région circumpolaire.
2.3.2 Évaluer les ressources potentielles des régions pionnières et jeter les bases du développement durable dans les collectivités septentrionales en : • compilant, avant 1999, des données intégrées sur la géologie, les dangers et les conditions du pergélisol dans la région de Yellowknife;	✔	Le rapport intitulé « Living With Frozen Ground » porte sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement dans la plus importante communauté nordique du Canada, et offre une orientation pour le développement des infrastructures et de l'industrie de la région dans le respect de l'environnement.
• terminant, avant 1999, la compilation de données géoscientifiques sur le nord de l'île de Baffin à laquelle auront participé les pouvoirs publics fédéraux et territoriaux et les Inuit.	✔	On a fourni des cartes, des rapports et une base de données numériques sur l'assise rocheuse et la géologie de subsurface ainsi que sur le potentiel minéral de zones définies de l'île de Baffin et de la presqu'île Melville, ce qui aidera à l'exploration de gisements porteurs d'avantages économiques et sociaux.
2.3.4 D'ici 1998, entreprendre une étude visant à déterminer les obstacles non techniques au développement des technologies des énergies renouvelables dans les collectivités éloignées canadiennes.	✔	On a enrichi les connaissances afin de réduire les obstacles qui limitent l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les communautés autochtones et éloignées grâce au transfert d'information, à la formation technique et à d'autres formes de soutien.
2.3.5 D'ici 1998, mettre en œuvre un programme de formation sur le système d'arpentage des terres du Canada en collaboration avec le Nunavut Arctic College.	✔	On a offert aux Autochtones des possibilités de formation et de perfectionnement en gestion foncière et en arpentage.
2.3.6 D'ici 1998, conclure une entente-cadre relative au Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada et à l'Initiative sur le développement durable des collectivités de RNCan (menée conjointement avec Industrie Canada et à laquelle participent six autres ministères fédéraux), afin de démontrer la valeur des données géospatiales et d'entreprendre la sélection des collectivités pour la première ronde de projets pilotes.	✔	On a renforcé la capacité des collectivités canadiennes d'utiliser l'information (en particulier l'information géospatiale), les services et les outils du gouvernement pour planifier et gérer le développement durable à l'aide de l'inforoute. Cela peut accroître l'autonomie et la responsabilisation des collectivités, et renforcer le leadership dans la prise de décisions sur le développement durable et la diversification économique des collectivités, dans le contexte de la transition vers l'économie du savoir.
D'ici 1998, entreprendre avec la Nicola Tribal Association, le Nicola Valley Institute of Technology et cinq bandes locales, le développement de technologies informatiques pour l'analyse et le stockage de codes d'éthique environnementale, d'information traditionnelle des autochtones et d'information sur la gestion forestière.	✔	

But n° 3 : Limiter le plus possible les répercussions de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles sur la sécurité des Canadiens et l'environnement.

Objectif 3.1 : *Aider à limiter le changement climatique et à s'y adapter.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
3.1.2 D'ici 1998, lancer le processus de consultation sur les technologies énergétiques de l'avenir avec les groupes intéressés.	✓	On a aidé les intéressés canadiens à mieux comprendre l'étendue eventuelle des options technologiques à long terme qui pourraient modifier fondamentalement la relation entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre.
3.1.3 D'ici 1998, lancer le programme ÉnerGuide pour les maisons, le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux et le programme Innovateurs énergétiques Plus.	✓	On a accru l'efficience de l'utilisation de l'énergie au Canada et réduit les émissions de gaz à effet de serre.
D'ici 1998, mettre en vigueur la quatrième modification de la *Loi sur l'efficacité énergétique* afin d'élargir la réglementation de l'efficacité énergétique à l'équipement supplémentaire, et d'accroître les exigences à l'égard de l'équipement régi par la réglementation existante.	✓	
3.1.4 D'ici 1998, compléter le développement d'une base de données sur le carbone des sols canadiens pour l'intégrer au modèle de bilan du carbone des forêts canadiennes.	✓	On a rehaussé les connaissances sur les rapports entre les forêts du Canada, les changements climatiques et le cycle global du carbone. On a aussi aidé le Canada à satisfaire aux exigences nationales et internationales en matière de rapports, et planifié des stratégies d'adaptations à grande échelle, pour assurer la viabilité environnementale et économique à long terme du secteur forestier.
D'ici 1999, achever et publier les rapports de la Commission géologique du Canada sur le Triangle de Palliser.	✓	

But n° 3

Objectif 3.2 : *Promouvoir les techniques et les pratiques responsables qui réduisent les incidences environnementales, préservent la biodiversité et accroissent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
3.2.1 D'ici 1998, lancer le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables.	✓	On a encouragé l'utilisation de l'énergie renouvelable et développé des technologies rentables à cet effet.
3.2.2 D'ici 1998, prolonger de trois ans le programme NEDEM (Neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier).	✓	On a fait de la prévention et réduit le drainage minier acide en transférant à l'industrie minière et aux secteurs gouvernementaux des technologies issues de projets sur le terrain.
3.2.4 D'ici l'an 2000, entreprendre, de concert avec l'industrie, des projets dans le cadre de l'ICRML (Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers solides).	✓	On a développé des technologies qui ont permis de réduire considérablement le poids des automobiles, et de freiner ainsi la consommation de combustibles fossiles et les émissions de gaz carbonique.
3.2.5 D'ici 1997, mettre en œuvre une deuxième phase de cinq ans du Programme des forêts modèles du Canada.	✓	On a exploré, avec les intéressés, l'évolution de la promotion des pratiques forestières exemplaires au Canada.
D'ici 1998, établir un cadre d'évaluation avec les intéressés.	✓	On a mis au point une série d'indicateurs locaux pour la gestion durable des forêts en fonction des diverses conditions économiques, culturelles et environnementales.
3.2.6 D'ici 1998, compléter le transfert du Système d'aide à la décision concernant la tordeuse du bourgeon de l'épinette aux clients de l'Alberta, où la tordeuse menace les forêts d'épinettes du Nord.	✓	On a doté les aménagistes forestiers d'une capacité accrue de prise de décisions judicieuses sur leurs interventions tout en préservant la biodiversité et les valeurs esthétiques.
D'ici 1999, publier un guide des meilleures pratiques pour contrer les effets négatifs de la coupe à blanc sur la productivité des sols forestiers et sur les systèmes aquatiques dans le bouclier boréal.	✓	
3.2.8 D'ici 1998, mettre au point un plan d'action, en consultation avec les intéressés. Ce plan d'action contribuera au deuxième rapport du Canada dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique en 2000.	✓	On a établi un plan d'action pour s'acquitter des engagements fédéraux en matière de foresterie dans le cadre de la Stratégie canadienne de la biodiversité.
3.2.9 D'ici 1998, lancer le Programme d'émissions des moteurs diesel.	✓	On a réduit les émissions du diesel dans l'industrie minière grâce au transfert de technologies.

But n° 3

Objectif 3.3 : *Protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
3.3.2 D'ici 1998, en consultation avec d'autres ministères fédéraux, préparer la réponse du gouvernement au comité Seaborn qui établira les prochaines étapes de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada.	✓	On a offert une orientation pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, ce qui a entraîné des mesures pour l'évacuation du combustible nucléaire d'une manière responsable au plan environnemental.
3.3.4 D'ici 1998, lancer l'initiative « Métaux dans l'environnement ».	✓	On a rehaussé la compréhension de la dissémination naturelle des métaux dans l'environnement et contribué ainsi à distinguer les charges métalliques d'origine naturelle et d'origine anthropique.
3.3.5 D'ici 1998, fournir un soutien technique pour la phase pilote du Centre international de gestion du plomb (CIGP).	✓	On a aidé à réduire les risques de l'exposition au plomb pour la santé humaine. Des conseils et de l'information continueront d'être fournis au CIGP pour améliorer ses projets en réponse à la déclaration des ministres de l'OCDE sur le plomb afin d'appuyer son mandat de favoriser l'utilisation du plomb d'une manière écologique.
3.3.6 D'ici 1999, établir des critères pour la sélection du système d'évacuation le plus approprié, suivant une approche d'évaluation des risques.	✓	On a contribué à réduire les impacts environnementaux et la souffrance humaine dans l'exploration du pétrole et du gaz en zones pionnières.
D'ici 1999, entamer une étude visant à approfondir le travail sur la mise au point de meilleures combinaisons de survie en cas d'évacuation du personnel.	✓	
3.3.8 D'ici 1998, transférer le Système d'information de gestion des incendies aux agences de gestion des incendies de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.	✓	On a mis au point des modèles de surveillance et de prévision du comportement des incendies de forêt extrêmes qui menacent les collectivités.
D'ici 1998, compléter la deuxième phase de l'expérimentation internationale des feux de cimes dans les Territoires du Nord-Ouest, en étudiant le comportement des incendies, les émissions atmosphériques et l'efficacité de l'équipement de survie du personnel.	✓	
D'ici 1998, compléter le développement et l'essai des modèles de fréquence des incendies causés par les humains et la foudre pour la Colombie-Britannique.	✓	
D'ici 1998, modifier le système d'analyse des feux dirigés pour utilisation au Yukon.	✓	

But n° 4 : Faire de RNCan le chef de file du gouvernement fédéral en matière de gestion des activités conformément aux principes du développement durable.

Objectif 4.1 : *Utiliser des outils et des méthodes de gestion environnementale de pointe dans le cadre des activités de RNCan.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
4.1.2 Mettre à jour et améliorer les politiques et pratiques du ministère en matière de gestion environnementale en : • distribuant un guide ministériel sur la protection de l'environnement faisant état des meilleurs pratiques pour les gestionnaires et les employés; • examinant et mettant à jour en 1998 la Politique environnementale du ministère.	✔ ✔	On a amélioré l'accessibilité et la compréhension de l'information sur les politiques relatives aux évaluations environnementales et à la protection de l'environnement.
4.1.3 D'ici 1999, créer un site Web pour faire connaître le système de gestion de l'environnement du ministère et préparer un rapport d'étape sur l'environnement.	✔	On a facilité la communication des données environnementales aux employés de RNCan et au grand public.
4.1.4 D'ici 1998, préparer un guide du registre des évaluations environnementales de RNCan pour les utilisateurs du formulaire de rapport électronique.	✔	On a accru au sein du ministère la sensibilisation aux problèmes de développement durable.
4.1.5 D'ici 1999, établir un répertoire des programmes et des activités de RNCan relatifs aux Autochtones.	✔	On a encouragé la coopération et la collaboration entre les groupes autochtones en s'assurant que tous les intéressés puissent participer aux activités de RNCan.

But n° 4

Objectif 4.2 : *Réduire la quantité de déchets que génèrent les activités de RNCan.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
4.2.1 D'ici 1998, coopérer avec Environnement Canada et Industrie Canada pour promouvoir la participation au programme ARET.	✓	On a accéléré la réduction et l'élimination des substances toxiques.
4.2.2 Éliminer en toute sécurité avant l'an 2000 tous les déchets du ministère contenant des BPC.		On s'est assuré que l'environnement ne soit pas contaminé par les BPC.
4.2.5 D'ici 1999, étendre le système des déchets gérés par les employés de la phase pilote à la mise en œuvre complète dans les deux plus grandes installations.	✓	On a réduit la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, ce qui réduit la production de gaz à effet de serre.

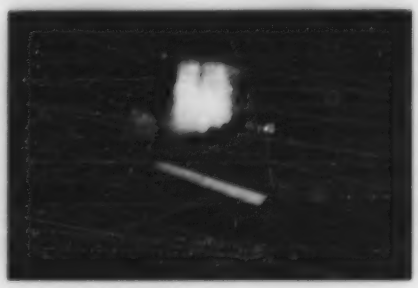

But n° 4

Objectif 4.4 : *Favoriser l'utilisation de biens et de services éco-énergétiques.*

Engagement à l'action	Réalisé	Progrès vers le développement durable
4.4.1 Fournir au personnel de nouveaux outils et de la formation pour promouvoir l'achat de produits et services écologiques, au cours de 1998.	✓	On a favorisé le développement durable en fournissant aux employés les outils et l'information nécessaires à l'achat de produits et services écologiques.
4.4.2 Commencer l'achat d'énergie écologique provenant de sources d'énergie renouvelable et d'énergie de remplacement, d'ici 1998.	✓	On a diminué les émissions de gaz à effet de serre et créé des débouchés pour les technologies des énergies renouvelables.

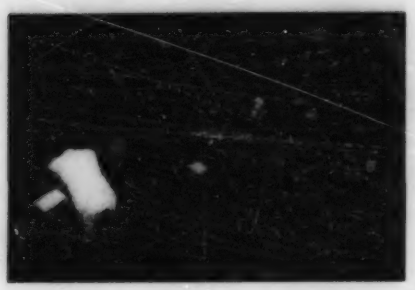

IIe partie
Comment nous le rendons possible

Lorsque RNCan a élaboré sa Stratégie de développement durable, il a reconnu que passer des idées à la mise en œuvre nécessiterait un plan d'action concret et un système cohérent pour mesurer son rendement.

En conséquence, le ministère a remanié ses orientations pour les faire correspondre à celles de la Stratégie et a établi une série unique d'indicateurs de rendement pour les fins des rapports. Ces buts et ces objectifs révisés sont utilisées dorénavant dans tous les documents de planification et tous les rapports du ministère, de sorte que le développement durable soit intégré à la planification courante des activités ministérielles.

Le ministère a remanié ses orientations pour les faire correspondre à celles de la Stratégie, ...de sorte que le développement durable soit intégré à la planification courante des activités ministérielles.

La mesure de notre rendement

En réponse à la recommandation de mai 1998 du commissaire à l'environnement et au développement durable, le ministère a peaufiné ses indicateurs de rendement et a établi des critères pour mesurer les progrès en regard des objectifs de la Stratégie. Ce travail a bénéficié des conseils des intéressés qui avaient été invités à examiner la pertinence des indicateurs de RNCan.

Au total, 100 intéressés ont été consultés sur les indicateurs de RNCan. Bien que leurs commentaires aient été généralement favorables, plusieurs ont proposé que le lien entre les indicateurs et les buts et objectifs soit renforcé et que des échéances et des points de repère précis soient établis.

Suite à ces conseils, RNCan a établi des critères d'évaluation pour remanier chaque indicateur et fixer une échéance au besoin. De plus, le ministère a déterminé les sources de données à l'appui de chaque indicateur afin d'établir les niveaux de rendement de chaque objectif.

Plusieurs des objectifs inclus dans l'ébauche du cadre de mesure du rendement sont à titre indicatif. À cet égard, RNCan établira le rendement réel à partir de sources de données crédibles, et s'efforcera par la suite de maintenir ou d'améliorer ce rendement. Suite à une évaluation du rendement du ministère en regard des objectifs indicatifs, RNCan sera en mesure d'envisager de les remplacer par des objectifs chiffrés.

Le cadre comprend des indicateurs pour lesquels il serait trop difficile d'attribuer avec précision la contribution de RNCan (p. ex. : la contribution du secteur des ressources naturelles au produit intérieur brut). Certains objectifs ont donc été soustraits de ces «macro»-indicateurs. Néanmoins, le ministère suivra ces indicateurs par l'analyse et la surveillance des tendances, étant donné leur importance pour RNCan et ses secteurs clients.

Rapports sur les indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement de Ressources naturelles Canada aideront les Canadiens à évaluer dans quelle mesure le ministère a réussi à réaliser ses buts et objectifs dans le contexte du développement durable.

La présente section expose l'approche utilisée pour les rapports sur les indicateurs de rendement. Plus particulièrement, nous présentons ci-dessous cinq indicateurs, qui tou-

chent tous les buts de la Stratégie.

Chaque rapport prend la forme d'une boîte à quatre cases où l'on précise les progrès réalisés et les prochaines étapes. À l'avenir, RNCan donnera plus d'ampleur à ses rapports sur les indicateurs de rendement.

La première partie *(case supérieure gauche)* illustre sous forme graphique la tendance pour l'indicateur. La deuxième partie *(case inférieure gauche)* présente une interprétation de la tendance (c.-à-d., ce qu'elle signifie) par rapport à l'indicateur ou à l'objectif. La troisième partie *(case supérieure droite)* décrit l'influence de RNCan sur la tendance. La quatrième partie *(case inférieure droite)* décrit les étapes subséquentes et la façon dont le ministère pourrait évaluer ses activités en fonction des résultats de la mesure du rendement.

Responsabilité à trois niveaux

Le travail de RNCan dans la promotion du développement durable peut être évalué par les intéressés à trois niveaux différents.

Au niveau de la base, grâce à des rapports réguliers sur les engagements à l'action, les intéressés sauront clairement dans quelle mesure le ministère s'acquitte de ses engagements.

Au deuxième niveau, par le peaufinement des indicateurs et l'établissement des objectifs, le rendement de RNCan pourra être mesuré en regard des objectifs de la Stratégie.

Enfin, à un plus large niveau, les progrès du Canada dans le développement durable de ses ressources naturelles pourront être évalués par des indicateurs portant sur les pratiques de développement durable dans la gestion des forêts, de l'énergie, des minéraux et des métaux, ce qui va au-delà de la contribution de RNCan.

À ce niveau, on devra refléter le travail et les efforts de *tous* les Canadiens qui ont un intérêt dans le développement durable de nos ressources — un engagement clé de la Stratégie de développement durable de RNCan.

L'aspect économique du développement durable

La valeur d'une forêt, par exemple en nombre d'emplois créés ou de profits enregistrés, va bien au-delà de la valeur du bois.

Le Centre de foresterie du Nord de RNCan à Edmonton mène une recherche pour évaluer les valeurs extrinsèques à celle du bois, par exemple la valeur de l'habitat du caribou. En juxtaposant les valeurs extrinsèques aux valeurs traditionnelles du bois, RNCan peut déterminer l'impact des diverses pratiques d'exploitation et d'autres pratiques.

À l'aide de techniques de pointe de l'économie environnementale, les chercheurs peuvent élaborer des scénarios hypothétiques d'exploitation forestière et attribuer une valeur autre que celle du bois à la forêt. Ces valeurs peuvent ensuite être utilisées par les aménagistes forestiers, par exemple pour déterminer s'il faut préserver certaines parcelles de la forêt pour des fins récréatives ou reliées à l'habitat et à la biodiversité.

Indicateur : *Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs des ressources naturelles, des questions soulevées à leur propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine.*

Cible : Maintenir ou améliorer le degré de sensibilisation actuel.

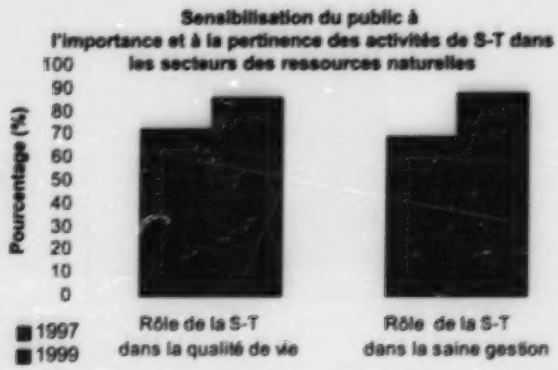

Source: Sondage national d'opinion publique sur les ressources naturelles, 1997; Repenser le gouvernement, Sondage Ekos, 1999

Contribution de RNCan

- RNCan est le principal centre d'expertise au Canada sur les ressources énergétiques, forestières, minérales et métalliques et sur les sciences de la Terre. Entre autres choses, le ministère contribue à l'innovation et à la croissance économique, participe à la création de la richesse dans les collectivités éloignées et nordiques et partage l'information qu'il recueille sur l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, p. ex., tremblements de terre, glissements de terrain.
- RNCan joue un rôle important dans la promotion du développement durable des ressources naturelles du pays, voyant notamment à les évaluer, à protéger l'environnement et à faire des recherches en biotechnologie forestière.

Interprétation du graphique

- La majorité des Canadiens croient que la science et la technologie tiennent une place importante ou très importante dans la qualité de vie et dans la bonne gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles du Canada.
- De plus en plus de Canadiens croient que la S-T est un facteur majeur pour l'économie, pour l'environnement et dans la vie quotidienne.

Perspectives

- RNCan continuera de promouvoir ses activités et les résultats de ses activités scientifiques et technologiques auprès du public, des décideurs, des médias et dans le monde des chercheurs.
- Un sondage de suivi sera réalisé en 2000-2001.
- RNCan continuera ses travaux de S-T avec les secteurs de la foresterie, des minéraux et métaux, de l'énergie et des sciences de la Terre, de façon à maximiser les retombées économiques et sociales tout en protégeant l'environnement.

Indicateur : *Fonds complémentaires recueillis auprès des Premières nations et d'autres partenaires dans le cadre du Programme forestier des Premières nations**

* Aucune cible n'a été établie pour cet indicateur.

Fonds du partenariat du Programme forestier des Premières nations (PFPN)

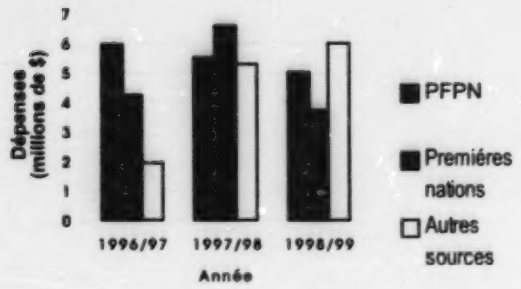

Interprétation du graphique

- Chaque année depuis 1996-1997, des intervenants des Premières nations se sont servis de fonds fédéraux pour recueillir d'autres sommes dans leurs propres communautés et auprès de partenaires non autochtones.
- Les fonds fournis par des partenaires non autochtones ont augmenté sensiblement depuis le début du programme.
- Au cours des trois premiers exercices du programme (1996-1997 à 1998-1999), les 16,4 millions de dollars fédéraux ont suscité une participation de 27,9 millions de dollars d'autres parties, pour un résultat total de 44,0 millions de dollars.
- L'effet de levier a évolué comme suit : 1996-1997, 1:1; 1997-1998, 1:2,2; 1998-1999, 1:1,9

Contribution de RNCan

- Le ministère travaille de près avec les intervenants des Premières nations qui font des demandes et les encourage à trouver des partenaires pour leurs projets.
- Il tient les sociétés forestières non autochtones et les organismes provinciaux au courant du Programme forestier des Premières nations et des partenariats possibles.
- Il fournit l'infrastructure et la coordination nécessaires à la réalisation du programme, notamment pour les activités du comité national de gestion et des comités provinciaux et territoriaux de gestion où se concertent les partenaires.

Perspectives

- RNCan continuera d'aider les Premières nations à obtenir des fonds de partenaires non autochtones.
- RNCan continuera de promouvoir les avantages et l'importance des partenariats pour les gouvernements et pour les sociétés forestières non autochtones, de sorte que l'on réponde aux besoins forestiers des Premières nations.

*Indicateur : Tendances de l'efficacité énergétique**

* Une fois établi un indice d'efficacité énergétique, dont on prévoit l'élaboration pendant l'exercice 1999-2000, une cible tendancielle sera établie pour cet indicateur et on songera à établir une cible quantitative.

Évolution de la consommation d'énergie attribuable aux gains d'efficience

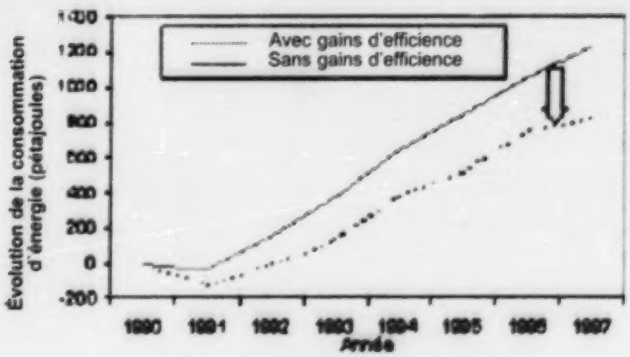

Source : Office de l'efficacité énergétique

Contribution de RNCan

- Plusieurs facteurs ont favorisé les économies d'énergie, entre autres les efforts de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan, qui gère 18 initiatives afin d'amener le marché à aller dans le sens de l'efficacité. Ces initiatives, qui visent tous les utilisateurs d'énergie, mettent l'accent sur les partenariats et les investissements rentables.
- L'OEE se sert de cinq outils pour réaliser sa vision (engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique, chez soi, au travail ou sur la route) :
  a) le leadership — prêcher par l'exemple en rehaussant l'efficacité énergétique des installations fédérales;
  b) l'information — informer les consommateurs d'énergie sur les économies possibles;
  c) les mesures volontaires — des fabricants d'équipement électrique et de grands utilisateurs prennent des engagements en matière d'efficacité énergétique;
  d) la réglementation, qui sert à éliminer les produits inefficaces du marché;
  e) les incitations fiscales, qui favorisent les technologies et les pratiques efficaces.

Interprétation du graphique

- De 1990 à 1997, la croissance de la consommation d'énergie a surtout été due à des changements d'activité (p.ex. le PNB, le nombre de voitures et de maisons), à des changements structurels (le pourcentage représenté par chaque activité) et aux conditions météorologiques.
- La fluctuation de l'efficacité énergétique a empêché la consommation d'énergie d'augmenter plus rapidement qu'elle ne l'aurait fait autrement pendant cette période. La croissance potentielle de la consommation d'énergie a été réduite, passant de 17,3 p. 100 à 12,9 p. 100 en raison des gains d'efficience.
- Cette consommation réduite a épargné aux Canadiens plus de 4,4 milliards de dollars par année, estime-t-on, et diminué les émissions de dioxyde de carbone de 4,1 p. 100 en 1997.

Perspectives

- En décembre 1997, à Kyoto (Japon), le Canada s'est engagé à ramener ses émissions, entre 2008 et 2012, à des niveaux inférieurs à celles de 1990; les extrapolations indiquent qu'il faudra consentir d'autres efforts pour atteindre cet objectif.
- Dans le discours du Budget de 1998, le gouvernement du Canada a affecté 50 millions de dollars par année, sur trois ans, au Fonds d'action pour le changement climatique, pour l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre et de mesures hâtives pour lutter contre le changement climatique. L'OEE joue un rôle de premier plan dans le processus de consultation connexe, qui mènera à l'adoption d'une stratégie nationale efficace et réaliste permettant d'atteindre l'objectif de Kyoto.

Rapport sur les indicateurs de rendement
But 3, Objectif 3.3

Indicateur : *Clients satisfaits des cartes aéronautiques**

*Le Cadre de mesure du rendement a été raffiné depuis la présentation de la Stratégie de développement durable au Parlement. Ce nouveau cadre s'intègre aux buts de la Stratégie. Dans le rapport d'étape du ministère d'octobre 1999, l'indicateur cité ci-haut a été placé sous la rubrique du but no 4, objectif 4.2.

Cible : Maintenir les normes

Nombre de rapports de non-comformité par cycle aéronautique de 56 jours

Contribution de RNCan

Les Services aéronautiques et techniques (SAT) de RNCan contribuent à assurer la sécurité des Canadiens en :

- publiant les cartes aéronautiques du Canada, essentielles à la sécurité aéronautique au Canada;
- gérant le Programme de cartographie d'urgence;
- se chargeant de l'imagerie et de l'impression de cartes topographiques et hydrographiques et d'autres produits cartographiques utilisés pour la navigation et les activités de recherche et de sauvetage.

Interprétation du graphique

- Le graphique montre le nombre total de rapports de non-conformité reçus par cycle aéronautique de 56 jours et le nombre de cas qui ont été réglés.
- Un rapport de non-conformité peut être une plainte d'un client, ou toute préoccupation portée à l'attention du ministère. Chaque cas signalé fait l'objet d'un examen et d'un rapport à l'auteur.
- RNCan prévoit régler au moins 45 p. 100 des rapports de non-conformité au cours du même cycle, et le graphique démontre qu'il atteint ou dépasse toujours cette attente.
- Les rapports de non-conformité sont traités conformément à la norme ISO 9001.

Perspectives

- Bien au fait des besoins changeants du monde de l'aviation, les SAT ont commencé à offrir les données aéronautiques numérisées; ceci comprend les données de la Base de données sur les cartes aéronautiques canadiennes (CANAC), ainsi que des cartes numérisées et des publications électroniques.
- Le 25 mars 1999, les quatre cartes de vol en route à haute altitude ont été remplacées par un jeu de six cartes couvrant tout le pays; on surveillera les réactions des clients à cette grande amélioration.

Indicateur/Cible : *Réduire la taille du parc de véhicules du ministère de 40 p. 100 par rapport à 1995 et faire en sorte que, quand les considérations techniques et opérationnelles le permettent, tous les nouveaux véhicules utilisent un carburant de remplacement, dès 1998.**

*Le Cadre de mesure du rendement a été raffiné depuis la présentation de la Stratégie de développement durable au Parlement. Ce nouveau cadre s'intègre aux buts de la Stratégie. Dans le rapport d'étape du ministère d'octobre 1999, l'indicateur cité ci-haut a été placé sous la rubrique du but no 5, objectif 5.5.

Parc de véhicules de RNCan
Véhicules à carburant de remplacement

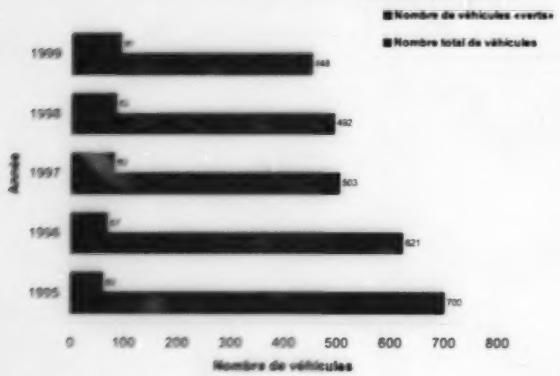

Interprétation du graphique

- Depuis 1995, RNCan a ramené son parc de 700 à 448 véhicules, une réduction de 36 p. 100 sur cinq ans.
- Le ministère possède maintenant 90 véhicules à carburant de remplacement, soit 19 p. 100 du parc.

Contribution de RNCan

- Les véhicules à carburants classiques produisent 22 p. 100 de toutes les émissions canadiennes de dioxyde de carbone. Comptant 25 000 véhicules, le parc fédéral, l'un des plus vastes du pays, consomme 2 p. 100 de l'énergie utilisée pour les transports de surface.
- Les responsables du Programme du parc de véhicules de RNCan sont résolus à réduire le nombre de véhicules grâce à des stratégies de transport comme le covoiturage et la mise en commun de véhicules entre ministères fédéraux.
- Dans la mesure du possible, tous les nouveaux véhicules ajoutés au parc de RNCan consommeront des carburants plus propres. Au cours des deux dernières années, les deux tiers des véhicules achetés faisaient partie de cette catégorie.

Perspectives

- RNCan atteindra son objectif général d'une réduction de 40 p. 100 du parc d'ici le 31 mars 2000.
- D'ici cette date, 50 p. 100 de ses véhicules utiliseront des carburants qui produisent moins d'émissions.
- RNCan servira de modèle pour les autres propriétaires de parcs de véhicules.

III[e] partie
Les prochaines étapes

Bien que des progrès considérables aient été réalisés, il reste beaucoup à faire au cours des deux autres années de la Stratégie de développement durable de RNCan. Le ministère continuera d'exécuter ses engagements à l'action pour 1999 et 2000, et fera rapport chaque année au public sur la situation.

Afin d'améliorer son imputabilité et sa transparence à mesure que la Stratégie se déploie, le ministère a établi un système de gestion par points, qui sera un outil de suivi et de rapport interactif sur le Web, et qui permettra de faire état des progrès plus rapidement à la haute direction, au personnel et aux autres intéressés.

Les progrès du Canada dans le développement durable de ses ressources naturelles... doivent refléter le travail et les efforts de tous les Canadiens qui ont un intérêt dans le développement durable de nos ressources.

Protéger notre actif, assurer notre avenir n'est que la première phase d'un processus permanent qu'adoptera RNCan pour promouvoir ses objectifs de développement durable. La Stratégie de développement durable de RNCan sera mise à jour d'ici décembre 2000. Avant cette date, un comité consultatif indépendant composé d'intéressés sera invité à examiner les progrès de RNCan quant au développement durable en regard de la stratégie actuelle, et conseillera le ministère sur les priorités pour l'an 2000 et au-delà.

Tout compte fait, la réalisation des objectifs de développement durable du Canada dépend de chaque Canadien. En travaillant avec les Canadiens, RNCan s'est engagé à réaliser des progrès significatifs au prochain millénaire.

Pour en savoir davantage : liens avec des documents connexes

Pour obtenir plus d'information sur Protéger notre actif, assurer notre avenir — la Stratégie de développement durable de RNCan *— de même que la liste complète des engagements à l'action et des objectifs et le cadre de mesure du rendement, visitez la page d'accueil du développement durable du ministère à l'adresse :* http://www.rncan.gc.ca/dmo/susdev